

LA VOIX DE L'ANR

le magazine de tous les retraités

N° 515
JANVIER 2026

DÉFENSE
RENCONTRE
INFORMATION
ENTRAIDE
PROTECTION

www.anrsiege.fr

À la une :

- L'ANR peut recevoir des dons et des legs
- Parlons solidarité et défense à l'ANR
- Rejoignez la communauté des rédacteurs
- Vie des groupes : réalités et réussites

*Bonne Année
2026*



reconnue d'intérêt général

SOLIDARITÉ, ÉQUILIBRE SOCIAL ET DÉFENSE DES RETRAITÉS : la mission de l'ANR

“
Dans les débats actuels sur les équilibres sociaux et budgétaires de notre pays, l'ANR se veut être responsable, à l'écoute et entendue.
”

Bonne année 2026 à chacune et à chacun de vous : santé, famille, amis, souhaits de toute nature !

Dans tous les groupes de l'ANR, il est d'usage d'offrir un cadeau aux plus anciens d'entre nous pour Noël et les fêtes de fin d'année. Le mieux est d'aller le leur porter. C'est en effet l'occasion d'une visite, ce qui fait toujours plaisir, d'échanger sur le temps qui passe, les souvenirs de la vie professionnelle, la santé plus ou moins vacillante, la famille (souvent c'est, hélas, la solitude).

Cela fait partie de la solidarité, qui est un des piliers fondamentaux de l'action de l'ANR. Mais la solidarité a beaucoup d'autres facettes dans notre association : cartes d'anniversaire, visites aux plus isolés, à ceux qui sont hospitalisés ou en EHPAD, activités de loisirs variées, comme les randonnées ou les voyages, qui permettent (pour ceux à qui l'âge et la forme physique ne sont pas devenus un obstacle) de se retrouver ensemble, souvent aussi présence aux obsèques. Nous sommes riches de nos activités de solidarité et il faut encore plus échanger entre nous sur nos bonnes pratiques.

FRANÇOIS XAVIER LEHMANN
Président national de l'ANR

FRATERNITÉ ET MISE EN ACTION DE LA SOLIDARITÉ

Liberté, Égalité, Fraternité est la devise de notre République. La Fraternité est le principe, la Solidarité est la mise en action de ce principe. Cela caractérise notre vie sociale : la Sécurité Sociale est le fait que nous cotisons tous pour venir en aide et soigner ceux qui sont frappés par la maladie, et qui ont des difficultés de mobilité, par naissance, par accident ou par l'âge. La retraite par répartition est l'application du même principe : actifs, nous avons cotisé pour assurer une retraite digne aux plus anciens ; aujourd'hui, retraités, nous profitons du système.

Nous sommes fiers en France de participer à cette solidarité. Le problème est qu'il y a de plus en plus de bénéficiaires, notamment avec l'augmentation (souhaitable) de l'espérance de vie et, proportionnellement, de moins en moins de cotisants, baisse accentuée à terme par la chute de la natalité.

L'ÉQUILIBRE FRAGILE DU SYSTÈME SOCIAL

Le système se grippe inexorablement, d'où la recherche de solutions plus ou moins innovantes mais toujours restrictives pour la solidarité : moins rembourser les soins, se montrer moins généreux dans le financement des risques, baisser le niveau des retraites, augmenter l'âge de la mise à la retraite, individualiser, tout ou en partie, les revenus de retraite par un système de capitalisation (chacun en activité épargne pour sa propre retraite future), baisser le niveau des dépenses de l'État pour la solidarité (État-Providence) pour ne pas augmenter les cotisations et les impôts, devenus insupportables dans notre pays.





L'équation d'un équilibre des dépenses de santé et celles de retraites avec les ressources produites par le pays a de multiples solutions possibles : les politiques essaient de jouer sur chacun des curseurs, souvent, il faut le reconnaître, inspirés par l'idéologie plus que par la raison économique et sociale. Trop souvent, les mesures prises par le passé se sont révélées **contreproductives**, voire désastreuses, pour notre présent et notre avenir.

LA MISSION DE L'ANR : RESPONSABILITÉ ET PARTICIPATION

L'ANR s'est donné comme mission, dès sa création en 1927, de **défendre les intérêts des retraités** : cela impose d'analyser avec le plus de sérieux possible les mesures proposées, trop souvent, hélas, **démagogiques** ou à la mode ; ne pas céder aux facilités ("Y a qu'à") ; s'opposer avec vigueur et réactivité aux **fausses bonnes idées** ; quantifier concrètement pour nos adhérents les conséquences de telle ou telle mesure proposée.

Il ne s'agit pas de s'opposer à tout effort : la situation économique, sociale et budgétaire dans laquelle notre pays est tombé, est préoccupante et les solutions pour s'en sortir obligent chacun, actif, retraité, riche ou pauvre, à apporter sa contribution à la **mesure de ses moyens**.

Nous demandons, nous à l'ANR, de **participer à la recherche de solutions**, d'y contribuer et de **ne pas être considérés**, nous retraités, comme des incapables dans le débat public, à l'origine de tous les maux dont souffre la République, comme certains démagogues essaient de le faire croire. Bref, d'être **solidaires dans l'effort à fournir et dans la recherche des moyens**.

La participation des millions de retraités à la vie au quotidien de notre société témoigne à l'envi de notre implication.

Responsable et à l'écoute, l'ANR se veut être à la pointe de cette mission.

François Xavier Lehmann

LE PESSIMISME ambiant

La prévision d'inflation par la Banque de France s'établit à 1,7 % en 2025. La progression des salaires (+2,2 % en 2025) pour le salaire moyen par tête reste plus dynamique que celle des prix sur l'ensemble de l'horizon de prévision, ce qui se traduit par des gains de pouvoir d'achat de l'ordre de 1 % par an pour la masse salariale. La Banque de France prévoit une légère remontée du taux de chômage en 2025-2026.

Mais, on constate que les fins de mois peuvent s'avérer difficiles pour de nombreux Français, en particulier les retraités. Une étude de COFIDIS, dans son 14^{ème} baromètre du pouvoir d'achat des Français, publié au début septembre 2025, révèle que le pouvoir d'achat reste la principale préoccupation pour 38 % des Français et se retrouve presqu'à égalité avec la santé (36 %) et l'insécurité (34 %). Les Français sont profondément marqués par les 3 années de tension sur les prix. Ils ressentent une baisse du pouvoir d'achat : pour 72 %, celle-ci résulterait de l'augmentation des prix puis des impôts. 43 % ont d'ailleurs le sentiment que l'inflation se poursuit au même rythme que les années précédentes, que ce soit sur les prix de l'alimentation (78 %), sur la santé et les assurances (76 %) ou sur l'énergie (71 %).

N'ayant plus le même pouvoir d'achat, les Français sont donc contraints de revoir à la baisse certaines de leurs dépenses : c'est l'habillement qui trinque en premier pour faire des économies (39 %), suivi de près par les loisirs (38 %).



Les découvertes bancaires repartent à la hausse et touchent 4 ménages sur 10 (38 %). Les Français marquent leur anxiété vis à vis de l'avenir social, économique et politique du pays par un taux d'épargne historiquement sans précédent (épargne de précaution).

Pour nous retraités, la principale menace pour notre pouvoir d'achat, plus que l'inflation, vient des mesures que le gouvernement et le Parlement étudient pour la préparation du budget de l'État et celui de la Sécurité Sociale de 2026 : année(s) blanche(s), impôts nouveaux et/ou augmentation des impôts actuels et des prélèvements, ajustement des retraites en dessous de l'inflation.... En revanche, on ne parle que très peu des coûts de fonctionnement de l'État et de la politique sociale ainsi que de leurs dérives.

À NOS LECTEURS

- Notre site <https://www.anrsiege.fr/> vous informe de l'actualité et de vos droits.
- Espace réservé aux adhérents <https://www.adherents.anrsiege.fr/> (Mot de passe : contacter votre groupe).

L'ANR et la Confédération Française des Retraités (où l'ANR est particulièrement active) multiplient les courriers et les communiqués de presse auprès du Gouvernement et des parlementaires pour s'opposer à toutes les mesures discriminatoires proposées envers les retraités, mesures dont les enjeux dépassent souvent plusieurs dizaines d'euros par mois pour des retraites mensuelles de 1 500 €. Il n'est pas certain que les débats seront clos lorsque nos lecteurs prendront connaissance de ces lignes.

François Xavier Lehmann

ABONNEMENTS

Janvier 2026 • 98^e année

Prix de l'abonnement annuel : 22 €
(4 numéros)
Magazine trimestriel de l'ANR
(Association nationale de retraités)

RÉDACTION

Directeur de la publication :

François Xavier LEHMANN

Responsable d'édition :

Hervé DARRICARRÈRE

Comité de rédaction :

François Xavier LEHMANN

Rémi SERVOT

Hervé DARRICARRÈRE

Jean CORDOBA

Christiane MOREAU

Jocelyne SÉNÉCHAL

Marie-Claude VATTEMMENT

Félix VÉZIER

Responsable Communication :

Rémi SERVOT

ADMINISTRATION

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026

Commission paritaire

n° 0929 G 81872

ISSN 1636-6530

Tirage : 35 000 exemplaires

ANR Siège national

13, rue des Immeubles Industriels
75011 Paris

Tél. : 01 43 79 37 18

Site internet : <https://www.anrsiege.fr>

Courriel : anrsiege@orange.fr

Amicale-Vie : 01 43 79 21 28

FABRICATION

Éditeur : ANR Siège national

13, rue des Immeubles Industriels
75011 Paris

Conception - impression :

ARMICOM

Courriel : f.cabioch@armicom.fr



En cas de changement de situation, merci de contacter le siège de l'ANR au : 01 43 79 37 18



- 07** Défense
- 09** Action sociale et solidarité
- 12** À savoir
- 17** Vie des groupes
- 22** Culture
- 32** Jeux
- 35** Amicale-Vie
- 37** Santé - Bien vivre
- 41** Entreprises
- 43** Vivre-infos
- 46** Solutions jeux

Encart deuils

Ont participé à ce numéro : Daniel BERTAND, Jean-Pierre VACHE, Marie-Ange LOMBARD, Jocelyne PERSONNE, Michèle LE GOFF, Denise DEBOUT, Francis COURRIC, Claude GEORGES, Jean-Louis LAROCHE, Marie-Claude VATTEMMENT, Jocelyne SÉNÉCHAL, Félix VÉZIER, Didier LAJOINIE, François Xavier LEHMANN.